

Paris, le 5 décembre 2016

Réf. : 115/2016/MJ/ES

Objet : Chantier de mutualisation dans les DDI

Monsieur le Secrétaire général du Gouvernement,

La CFDT Fonctions publiques tient à vous faire part de ses inquiétudes à propos des chantiers de mutualisation en cours (Eure-et-Loir et Sarthe).

En effet, aucune concertation préalable avec les organisations syndicales locales n'a été menée sur ces sujets.

De plus, dans la Sarthe, la préfiguration d'un secrétariat général commun aux trois DDI a été découvert au travers des documents de la CAP des attachés d'administration du ministère en charge de l'Agriculture.

Pour la CFDT il est indispensable de mener un dialogue social de qualité, exigeant et transparent.

C'est pourquoi la CFDT vous demande de bien vouloir inscrire à l'ordre du jour du prochain Comité technique des DDI le sujet des secrétariats généraux communs.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général du Gouvernement, l'expression de mes salutations distinguées.

Mylène JACQUOT



Secrétaire générale

Monsieur Marc GUILLAUME
Secrétaire général du Gouvernement
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 PARIS SP 07

Confédération Française Démocratique du Travail

Union des Fédérations **CFDT** des Fonctions publiques – 47/49, avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19
Tél. 01 56 41 54 40 – Fax 01 56 41 54 44 – Email uffa@uffa.cfdt.fr